

## 12e édition du baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise

Publié le 9 octobre 2023

Le Mouvement des entreprises de France livre son 12e baromètre sur la perception de l'égalité des chances en entreprise, permettant année après année, de dessiner une véritable cinématique des attentes des salariés en la matière. Avec une première confirmation : l'égalité des chances en entreprise est et reste un enjeu incontournable de la vie professionnelle pour 89 % des salariés.

En résumé, quelles sont les grandes tendances de perception de l'égalité des chances en entreprise pour les salariés du secteur privé en 2023 ?

- Les salariés se projettent mieux dans leur entreprise et la jugent plus performante lorsqu'ils ont une perception positive de l'engagement de leur entreprise en faveur de l'égalité des chances ;
- L'égalité des chances passe avant tout par l'égalité femmes-hommes et l'égalité salariale pour les femmes comme pour les hommes ;
- La connaissance des politiques internes en matière d'égalité des chances progresse au sein des petites entreprises (13 % en 2019 à 28 % cette année) ;
- Des entreprises qui continuent de représenter la diversité de la société pour près de 80 % des salariés ;
- Une proportion stable des salariés estime avoir au moins une caractéristique potentiellement stigmatisante (8 salariés sur 10), la séniorité arrivant en tête des réponses ;
- L'âge reste la crainte de discrimination la plus redoutée sur le marché du travail et la crainte d'être un jour victime de discrimination dans son entreprise est plus présente chez les jeunes ;
- Une tolérance en baisse face aux sujets de tensions et de radicalité présents en entreprise et une confiance dans le management qui augmente face à ces comportements.

[>> Télécharger la synthèse du baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise 2023 au format PDF](#)